



Randens

Journal Communal
Bilan 2009

Janvier 2010

Editorial

L'année 2010 s'ouvre devant nous et comme chaque année vient le temps de relever les défis, de se fixer des objectifs collectifs ou de bâtir des projets.

Comme nous l'avions pressenti en 2008, la crise qui était prévisible est bien arrivée avec ses lots de souffrance, d'incertitude face au chômage grandissant et de révolte devant tant d'inégalités.

Cette « révolte naissante » est d'autant plus justifiée que même les grands de ce monde sont incapables de s'entendre pour s'unir contre une cause qui touche toute la planète. Les bonnes intentions sont là, toujours relayées d'une manière excessive par les médias, mais nous attendons encore les actes... et quand ils arrivent, ils sont toujours en direction des plus riches et des plus grands.

Le temps de l'action ne peut attendre indéfiniment. Prenons garde à la lassitude ou au réflexe de repli.

Face à ces événements, restons solidaires, en montrant une cohésion plus forte. Gardons l'espoir qu'ensemble, par l'écoute des autres, le dialogue demain pourra être porteur de jours meilleurs ; faisons de l'avenir un nouvel espoir.

C'est ce chemin que nous vous invitons à suivre.

Formons le vœu qu'en 2010, nous ayons ensemble la force d'atteindre de nouveaux horizons pour favoriser le développement de la commune et garantir une qualité de vie meilleure en préservant notre identité et avec le sentiment de réussir ensemble une nouvelle aventure.

Le Maire

Sommaire

Le Conseil Municipal

Les Employés Communaux

Commission Travaux

Commission Sécurité – Environnement

Commission Information – Communication

Commission Economie

Commission Action Sociale – Ecole

Communauté de Communes

Sirtomm

Le Coin des Associations

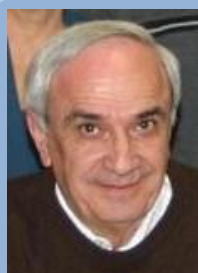
Le 150^{ème} anniversaire du rattachement de la Savoie

Informations Administratives

Etat Civil

Jeux

le Conseil Municipal



José Rico, Maire



Jean Pitton



Pierre Letacq



Laetitia Regallet



Pascal Regallet

**T
R
A
V
A
U
X**

**S
E
C
U
R
I
T
E**



Jean Fiorese



Marc Balmon



Josette Negretti



Jean Paul Pommier

**E
N
V
I
R
O
N
N
E
M
E
N
T**



Serge Tranchant



Laurent Battier



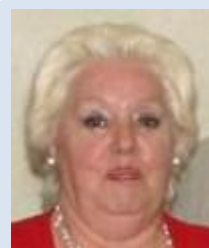
Lydie Chemin

+ Pascal Regallet

**I
N
F
O
R
M
A
T
I
O
N**

**C
O
M
M
U
N
I
C
A
T
I
O
N**

**S
O
C
I
A
L
E**



Andrée Bois



Catherine Schulz

+ Josette Negretti

ECOLE

CCPM (Communauté de Communes Porte de Maurienne)

Titulaires : J. Rico, S. Tranchant, L. Battier / Suppléants : P. Regallet, P. Letacq, A. Bois

SPM (Syndicat Pays de Maurienne) : S. Tranchant (titulaire) / P. Regallet (suppléant)

AACA (Association d'Animation du Canton d'Aiguebelle) : L. Battier (titulaire) / L. Chemin (suppléante)

Les Employés Communaux



- Katia Letirand : Adjointe Technique Entretien, elle seconde également Céline Perrier à la cantine,
- Chantal Pivier : Secrétaire de Mairie,
- Sylvie Fevre : Chargée du service des repas et de l'entretien de la cuisine à la cantine, elle assure également la surveillance dans le car scolaire,
- Céline Perrier : Responsable cantine – garderie,
- Jacqueline Regallet : Aide Territoriale Spécialisée des Ecoles Maternelles (ATSEM),
- Fabien Barbier : Adjoint Technique,
- Denis Jovet : Adjoint Technique.

Commission Travaux

Jean PITTON – Pascal REGALLET – Laetitia REGALLET – Pierre LETACQ

Cette commission a pour mission essentielle la mise en place et le suivi des projets décidés par le conseil municipal.

Pour 2009, plusieurs investissements ont fait l'objet de réunions sur le terrain.

Bâtiments

Extension de l'école : création d'un local de rangement pour la classe enfantine.

Aménagement d'un local d'accueil.

Enrobés de la cour de l'école.



Routes

Aménagement de la route de « Coisse ».

Eau

Suivi du schéma directeur communal de l'eau.

Mise en conformité sanitaire de la distribution de l'eau potable sur le secteur de « la Maladière » et de « la Fabrique ».

Mise en place d'une convention pour la distribution d'eau avec la commune de Montsapey.

Création d'un captage et projet de création d'une conduite jusqu'à « Montfort ».

Suivi de la station de pompage.

Assainissement

Relance du projet de schéma directeur communal pour finalisation.

Zone artisanale

Suivi du dossier.

Permis de lotir obtenu.

Forêt

Suivi de la gestion de la forêt communale : martelage – vente coupe de bois – aménagement.

Espace loisirs

Aménagement d'un espace loisirs à « la Vanoise » (terrain de foot, boules...).

Cette commission a connu une activité soutenue pour l'année 2009.

Ruisseaux

Suivi de la convention avec le RTM pour l'entretien des ruisseaux.

Routes

Renforcement de la signalisation : panneaux, marquage au sol.
Projets de ralentisseurs au « Bouchet » et à « la Blancherie ».
Renforcement de l'éclairage au « Bouchet ».



Bâtiments

Mise aux normes des issues de la salle des fêtes.
Plan d'évacuation des bâtiments communaux.

Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

La loi de modernisation et de sécurité civile oblige chaque commune à mettre en place un PCS.
Diverses réunions avec l'aide d'une chargée de mission du Syndicat de Pays de Maurienne pour mettre en place ce projet qui sera finalisé en 2010.

Plan d'accessibilité pour les personnes handicapées et à mobilité réduite

La loi du 11 février 2005 oblige chaque commune à réaliser un plan de mise en accessibilité des établissements recevant du public et des espaces publics.
Plusieurs réunions pour mettre en place ce plan qui devrait se finaliser en 2010.

Signalétique

Mise en place des plaques de rues.
Projet de création d'une cartographie de la commune.
Achat de panneaux d'information.
Dépliants du plan de la commune pour 2010.



Accueil

Projet de manifestation qui se déroulera en 2010 (150^{ème} anniversaire du rattachement de la Savoie à la France). Ce projet s'inscrit dans le cadre de la réflexion menée par le collectif cantonal. Une date à retenir : **le 02 juillet 2010**.

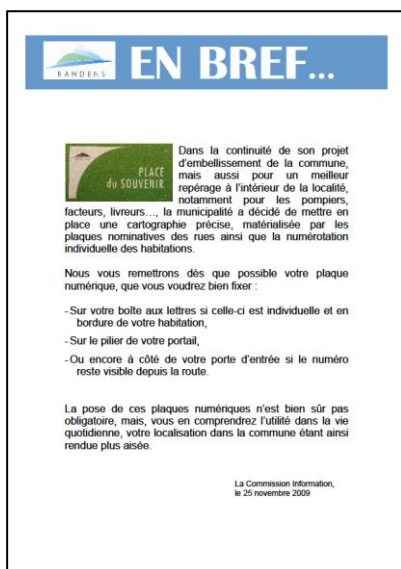
Achat d'une « sono » pour animer les manifestations.

Environnement

Contacts pris et réflexion sur les énergies renouvelables pour les bâtiments communaux.

Faisant le lien entre le Conseil Municipal et les habitants, la Commission Information et Communication a pour but de vous tenir informés des décisions importantes vous concernant directement, de vous expliquer la nécessité de certaines mesures ou encore de vous présenter de nouveaux services.

Fin 2008, nous avons organisé trois réunions publiques afin de vous présenter la nouvelle équipe municipale, d'évoquer avec vous divers sujets et de prendre connaissance de vos préoccupations. Ces moments d'échange ont permis de prendre note de vos priorités et de mettre en œuvre, au sein des différentes commissions, les actions nécessaires pour y répondre.



Certaines de ces actions vous ont été communiquées par les feuillets « En bref », notamment en ce qui concerne : la fiscalité, la mise en place du ramassage des encombrants, les mesures préventives sur l'utilisation de l'eau (distribués seulement dans les hameaux concernés) ou encore la cantine-garderie et la nouvelle cartographie de la commune (plaques de rues et numérotation des habitations). Distribués dans vos boîtes aux lettres ou par l'intermédiaire des employés communaux, ces feuillets vous apportent une information rapide sur un sujet précis.

Autre moyen de vous tenir informés : l'installation de deux panneaux électroniques (en face de la mairie et au niveau du pont vers Aiguebelle), où s'affichent les informations relatives au fonctionnement de la commune (horaires du secrétariat, de la déchetterie...), mais également les événements à venir, comme les commémorations ou les manifestations des associations.



Mais pour vous informer plus en détail sur certains sujets, nous avons choisi de créer un nouveau site internet : www.randens.com. Ce site, mis à jour beaucoup plus régulièrement car géré directement par la Commission Information, vous offre une information complète sur votre commune, pour un coût beaucoup moins onéreux que le précédent site : 70 € par an contre 350 € pour le précédent.

(Si vous ne disposez pas d'un accès internet, vous pouvez toujours vous procurer la petite plaquette « Informations Pratiques » en mairie).

A noter également, la nouvelle adresse mail de la mairie : mairie.randens@orange.fr.



Enfin, ce journal annuel, réalisé en collaboration avec toutes les autres commissions, vous présente le bilan de l'année écoulée ainsi que les projets à venir, mais également un dossier spécial sur le 150^{ème} anniversaire du rattachement de la Savoie à la France, événement incontournable de cette année 2010 !

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

Impôts Locaux

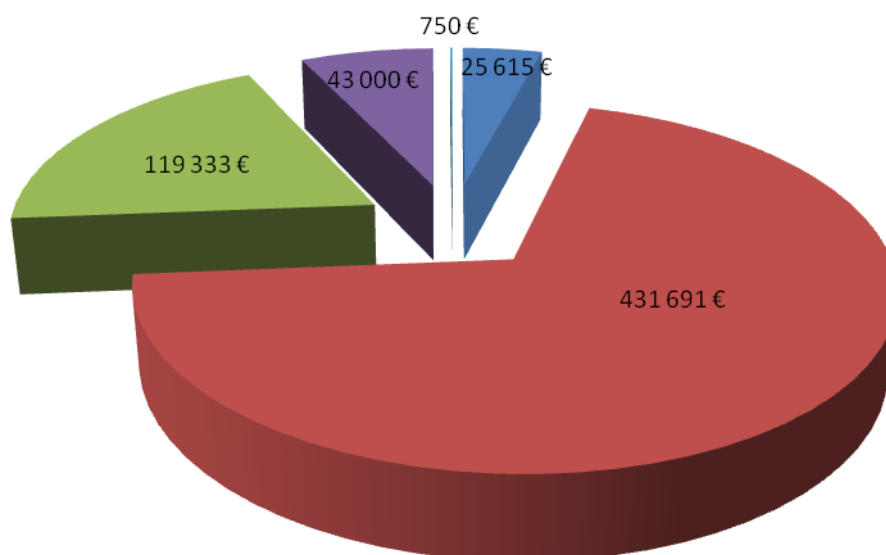
Le Conseil Municipal choisit l'option de ne pas augmenter le taux des impôts pour l'année 2009.

	2008	2009
Taxe Habitation	5,32	5,32
Foncier Bâti	10,45	10,45
Foncier Non Bâti	71,04	71,04
Taxe Professionnelle	23,22	23,22

Budget 2009

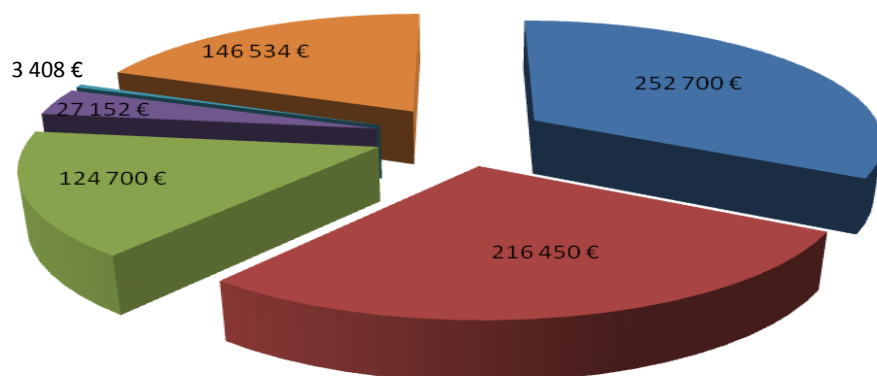
Section de fonctionnement - Recettes

■ Produits et services ■ Impôts et taxes ■ Dotations et Subventions ■ Autres Produits ■ Produits exceptionnels



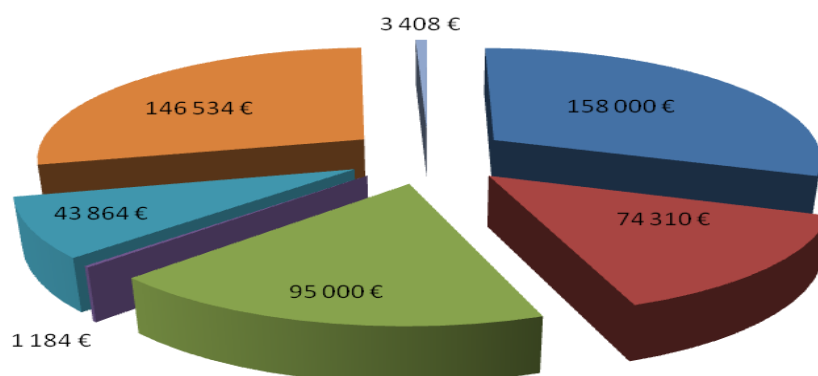
Section de Fonctionnement - Dépenses

- charges à caractère général
- charges de personnel
- charges de gestion courante
- charges financières
- opérations d'ordre
- virement section d'investissement



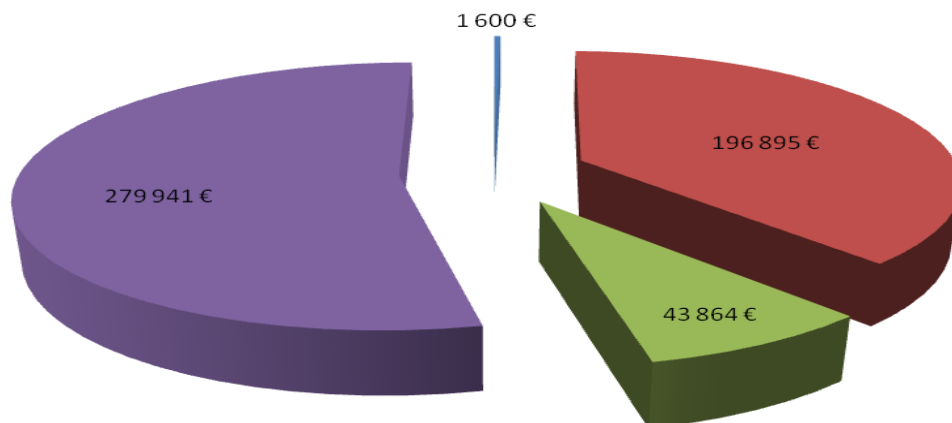
Section d'Investissement - Recettes

- Subventions d'investissement
- Fond de Compensation pour la TVA 2008
- Excédent fonctionnement capitalisé
- Fond de Compensation pour la TVA 2007
- Taxe locale d'équipement
- Virement section de fonctionnement



Section d'investissement - Dépenses

- Subvention équipement (logiciels)
- Remboursement des emprunts
- Résultat reporté
- Travaux d'équipement



Cantine - Garderie

Suite à la fin de son contrat le 03 août dernier, Madame Marie-Pierre DEJOUX n'a pas souhaité le renouveler. Un recrutement a donc été effectué en vue de son remplacement au poste de Responsable de la Cantine/Garderie.

Depuis la rentrée scolaire, c'est Madame Céline PERRIER, résidente de notre commune, qui occupe désormais ce poste, aidée par Madame Katia LETIRAND (Madame Sylvie FEVRE s'occupant toujours du service des repas et de l'entretien de la cuisine).

La cantine connaît un beau succès, puisqu'en moyenne 40 enfants sont accueillis chaque jour.

Scolarest (entreprise qui fournit les repas) a été consulté pour proposer un repas bio complet. Selon l'accueil de ce repas par les enfants et les parents, on pourra réfléchir à l'opportunité de proposer régulièrement des repas bio, en fonction bien sûr des prix.

Le règlement a été modifié (et reste consultable en mairie ou sur le site internet).

Concernant les tarifs des repas, ils restent inchangés, mais un barème a été établi pour tenir compte des ressources des familles (réduction en fonction du quotient familial) :

- Tarif 1 : normal,
- Tarif 2 : 10% de réduction sur le tarif normal,
- Tarif 3 : 15% de réduction sur le tarif normal.

Pendant les trois premiers mois, la facturation s'est faite à terme échu, on est ensuite revenu au principe du paiement en début de mois.



Repas de Noël : la cantine municipale était à la fête ! La salle et les tables soigneusement préparées par le personnel de la cantine ont accueilli 55 enfants ce jour là ! Dans le brouhaha et une joyeuse ambiance, tout fut vite mangé et les enfants ont eu un peu de mal à reprendre les cours ! Un sachet d'assortiment de chocolats et des papillotes a été offert à chaque enfant.

Ecole

Les travaux des bâtiments (extension de l'école et réfection du hall d'accueil des maternelles) ont été réalisés.

Des tables et des chaises supplémentaires ont été achetées.

Des rideaux côté place ont été installés.

Conseil d'école :

Le conseil d'école se réunit une fois par trimestre (soit trois fois dans l'année scolaire), sauf demande exceptionnelle de la Directrice, du Maire, ou de la moitié de ses membres.

Le conseil d'école, sur proposition de la Directrice d'Ecole, est amené à voter le règlement intérieur, à établir le projet d'organisation de la semaine scolaire, à donner son avis ou présenter des suggestions concernant le fonctionnement de l'école, l'utilisation des moyens alloués à l'école, les activités périscolaires, le restaurant scolaire, l'hygiène scolaire et la protection et la sécurité des élèves. De plus, une information est donnée sur l'organisation des aides spécialisées et sur les principes de choix du matériel pédagogique.

Le premier conseil d'école, en date du 10 novembre 2009, avait pour objet la présentation de l'équipe enseignante et des effectifs, la modification du règlement intérieur, l'aide personnalisée, le compte-rendu financier de la coopérative scolaire, les sorties scolaires et les projets d'école (le compte-rendu du conseil d'école est affiché au tableau d'affichage de l'école).

<i>Classes</i>	<i>Effectifs</i>	<i>Enseignantes</i>
Maternelles Petite et Moyenne Section	23 (11 + 12) (16 garçons et 7 filles)	Mlle CENDRE
Maternelles Grande Section et C.P.	25 (10 + 15) (15 garçons et 10 filles)	Mme ANGERAND
CE1 et CE2	27 (12 + 15) (18 garçons et 9 filles)	Mlles DREGE et SEIGNORET (Mlle Seignoret assure la décharge de direction de Mlle Drege tous les lundis)
CM1 et CM 2	23 (11 + 12) (13 garçons et 10 filles)	Mme BUCKET
	98 élèves et 76 familles	5 enseignantes

Deux personnes interviennent également au sein de l'école :

- ATSEM : Mme REGALLET
- EVS : Mme BAUDY (aide pour l'administratif de la direction, accompagner les élèves en sortie scolaire, encadrer un groupe d'élèves au sein d'une classe dans diverses disciplines...)

D'autres personnes interviennent également auprès des élèves sur demande des enseignantes :

- Maîtresse E : Mmes CHEVALIER et GALICE
- Psychologue scolaire : Mme MICHAULT

Action Sociale

Plan canicule : inscription au registre plan canicule – 18 personnes concernées.

CCAS : pour des aides particulières (bons alimentaires, aides pécuniaires).

Transport communal pour adultes : depuis le 16 janvier, deux fois par mois, par l'entreprise Grosset.

Communauté de Communes



La communauté de communes Porte de Maurienne regroupe 11 communes.

Les élus sont :

Président : Hervé GENON

Vice Présidents : Jean-Claude PERRIER, Jean-Paul BUET, Claudine DAUDIN, José RICO.

Chaque commune choisit des délégués communautaires qui représentent la Commune et le Conseil Municipal dans les réunions de cette structure intercommunale aux enjeux importants (l'économie, les ordures ménagères..) et qui permet de mutualiser un certain nombre d'actions ou d'investissements que certaines communes seules ne pourraient assumer.

Les délégués communautaires de notre commune de Randens sont :

Titulaires : José RICO, Serge TRANCHANT, Laurent BATTIER,
Suppléants : Pascal REGALLET, Pierre LETACQ, Andrée BOIS.

La communauté de communes Porte de Maurienne est composée de 4 commissions, et d'un groupe de travail sur le tourisme :

- ↪ une commission **Economie** (économie industrielle et artisanale, zones d'activité d'intérêts communautaires...),
- ↪ une commission **Politique Accompagnement Jeunesse - Culture - Affaires Scolaires** (politique cantonale socioculturelle, politique jeunesse, centre de loisirs – centre aéré, crèche cantonale, collège, transports Scolaires...),
- ↪ une commission **Bâtiment - Travaux - Voirie** (déneigement, entretien bâtiments, matériel...),
- ↪ une commission **Politique Accompagnement Environnement** (politiques environnementales OPAH, aménagement foncier, consultation architecte, affaires sociales, SIVU services de secours, assainissement, SIRTOM, gestion de l'école de musique).

Les travaux sont nombreux et les réunions ne manquent pas tout au long de l'année afin de faire avancer, au delà de la vision communale, les intérêts de notre canton et son développement touristique, économique et bien d'autres enjeux d'avenir.

Quelques exemples de réalisations pour l'année 2009: travaux d'aménagement de la zone d'activité de la Pouille (nouveau nom "parc d'activité Portes de Maurienne"), projet d'agrandissement de la zone industrielle Arc Isère, travaux du gymnase, mise en place d'un Relai d'Assistantes Maternelles, développement de la Halte garderie.

Rappel des gestes simples de Tri

Ordures Ménagères



Tout ce qui n'est pas recyclable, compostable ou déposable en déchetterie.

Bac VERT

Verre



Attention !

Je ne mets pas :

Les miroirs, vitres, rétroviseurs, pare-brises, aquariums, ampoules, néons, écrans, vaisselle, verres.



Régénéré en verrerie

Composteur Individuel



Epluchures de fruits et légumes, sachets de thé, marc de café, restes organiques de repas (riz, pâtes, blé, pain), coquilles d'œuf, papier absorbant non gras, fleurs fanées...

Pour une meilleure qualité du compost, Je ne mets pas : écorces d'agrumes, peaux épaisses (melon), restes de viande ou de poisson, produits laitiers, matières grasses.

Possibilité d'obtenir un composteur individuel auprès du Sirtomm (participation 15€).

Bonvillaret :
Mardi, Merc,
Sam
de 14h à 17h
et vendredi
de 9h à 12h

Déchetterie

- Les déchets verts : tontes de gazon, feuilles mortes, petits branchages, tailles de haies...
- Les encombrants : canapés, chaises, meubles de rangement, fauteuils, tables, armoires...
- Les déchets électriques : l'électroménager encombrant, les écrans, les appareils électriques.
- Les autres déchets : piles, accumulateurs, plâtre, pvc, solvants, peintures, pesticides...

Si vous ne possédez pas de moyen de transport de vos déchets encombrants pour la déchetterie, pensez à vous inscrire en mairie pour bénéficier du ramassage organisé par la commune !

Les D.A.S.R.I.



Déchets d'Activités de Soins à Risque Infectieux, piquants ou coupants : seringues, stylos injecteurs, scalpels...

Le Médibus se charge de la collecte.

Contacter le Sirtomm pour connaître les modalités de ramassage.

Alu et Acier



Attention !
Je ne mets pas :
les outils usagers, les
couverts et autres ustensiles
de cuisine, les roues
et cadres de vélos...

Bouteilles et Flacons PLASTIQUES



Attention !
Je ne mets pas :
les pots de yaourts, de crème ou de beurre, les barquettes de charcuterie,
beurre, glace, viennoiseries, plats préparés, les emballages en polystyrène
de viande, poisson, les poches et sachets plastiques, les jouets, les ustensiles
ménagers en plastique (seau, bassine), le matériel hi-fi ou ordinateur, les blisters...

Papier



Attention !
Je ne mets pas :
Les papiers souillés, absorbants,
nappes, serviettes, mouchoirs

Carton



- Alu et Acier ➡ Industrie automobile (carrosserie)
- Plastiques ➡ Pulls polaires, t-shirts, mobilier de jardin, mobilier urbain, tuyaux...
- Papiers ➡ Economie des ressources naturelles et énergétiques, réduction de l'utilisation de certains produits chimiques
- Carton ➡ Même filière que le papier

Source : www.sirtom-maurienne.com

Le Coin des Associations

Comité des Fêtes

Votre Comité des Fêtes est heureux de vous présenter ses vœux pour cette nouvelle année !

L'année 2009 fut une réussite pour le Comité, puisque les deux manifestations organisées ont remporté un vif succès.

Le 21 mars 2009, nous avons été heureux de vous accueillir pour fêter ensemble la **Saint Patrick**. Cette soirée, animée par le groupe Campanelle, a comblé les amateurs de danse irlandaise, tandis que les autres ont pu profiter de l'ambiance « pub » côté bar, tout en dégustant un panel varié de bières spéciales.



Malgré un temps plus que capricieux, **la vogue annuelle** le 02 août a été également une belle réussite. Cette fête, organisée en collaboration avec la municipalité, a rassemblé petits et grands autour des stands de jeux, rodéo mécanique, karts à pédales, train tunnel gonflable, forains, etc. ... Sylvestre le Ménéstrel nous accompagnait avec son orgue de barbarie et ses chants, avant son

spectacle gratuit pour les enfants. L'Echo de Charbonnières nous a également fait le plaisir de jouer quelques partitions. Enfin, après le traditionnel « diots-polente » et le feu d'artifice, organisés par la municipalité, les gens ont pu se retrouver autour de la buvette et danser au rythme d'Apocalypse Sono.



Pour 2010, toute l'équipe du Comité des Fêtes est motivée pour vous proposer des animations !

Premier rendez-vous : le dimanche 31 janvier, les Chœurs de la Citadelle, chorale de Montmélian, se produiront dans l'église pour un concert gratuit.

Au vu de la réussite de la précédente fête, nous réitérerons la St Patrick le 27 mars.

Enfin, nous serons heureux de vous retrouver pour la vogue 2010 !

Nous tenions également à vous rappeler les personnes faisant partie du Comité des Fêtes : Aurore Glise (Présidente), Thierry Marmorat (Trésorier), Céline Perrier (Secrétaire), Nathalie Marmorat, Lydie Chemin, Ciro Sanfilippo, Rémy Manenti, M. Girard.

Un grand merci à toutes les personnes qui nous ont aidées au cours de nos animations.

Et nous en profitons également pour vous inviter à nous rejoindre, pour nous aider ou tout simplement pour nous faire part de vos idées, de vos souhaits, etc. ... Une équipe plus importante nous permettrait d'envisager des animations plus fréquentes. Pour cela, rien de plus simple, contactez Aurore au 06.58.29.88.96 !

L' équipe du Comité des Fêtes de Randens

Sou des Ecoles

Pour ceux qui ne nous connaissent pas encore, le Sou des Ecoles de Randens est l'association de parents d'élèves qui organise des manifestations durant l'année scolaire. Les bénéfices servent à financer les projets de sorties des enseignantes : cinéma, théâtre, musées, piscine, patinoire...

Nous organisons régulièrement des « café-rencontres » afin de discuter des manifestations et de leur mise en place. Ces moments nous permettent de nous retrouver et d'échanger dans une bonne ambiance. Tous les parents d'élèves peuvent venir y donner leurs idées et leurs avis.

L'équipe du Sou des Ecoles vous souhaite une excellente année 2010 et est heureuse de vous présenter son programme pour l'année 2009/2010. Un grand merci aux bénévoles du Sou sans qui les manifestations ne seraient pas possibles.

Manifestations 2009

Le loto du 23 novembre 2009 s'est très bien déroulé. Près de 200 personnes se sont jointes à nous pour jouer et tenter de gagner un des nombreux lots proposés par l'équipe du Sou.



Le mardi 15 décembre, en partenariat avec l'équipe enseignante, nous avons invité le Père Noël qui, après la projection du film « l'Age de Glace 3 », est passé dans chaque classe pour apporter un sachet de friandises à chaque enfant.



Le calendrier 2010 a été créé cette année grâce aux dessins des enfants de l'école.



Projets 2010

Nous souhaitons, début mars, organiser un Carnaval en partenariat avec la commune d'Aiguebelle.

A la demande de bon nombre de personnes, nous organiseront de nouveau une « Soirée '80 » dans la même excellente ambiance que l'année dernière (courant avril).

Pour boucler l'année scolaire en beauté, nous mettrons en place la fête de fin d'année, avec les traditionnels stands pour les enfants.

L'équipe du Sou des Ecoles,
Séverine Lassalle, Virginie Crozet, Céline Perrier

Activités du Club des Aînés de Randens en 2009

21 janvier	Assemblée Générale, cotisations, nouveaux statuts Tirage des Rois
15 mars	Spectacle : Le Ballet National de Pologne, au Summum à Grenoble
18 - 25 mars 1 ^{er} – 8 - 15 avril	Cours d'informatique
03 avril	Assemblée Générale de la Fédération Départementale des Aînés Ruraux de la Savoie à Montmélian
23 avril	Repas de printemps à La Taverne de l'Arc Vente de billets de tombola
28 avril	Après-midi rencontre et tirage des lots de la tombola
28 mai	Sortie d'une journée : Soie et gastronomie dans la Drôme, la Magnanerie de Saillans, Domaine de La Mure, Musée de la pogne
10 juin	Pot de l'amitié pour le départ de Sœur Eugène
18 juin	Pique-nique au Bouchet (diots-polenta) Après-midi de détente



10 septembre

Découverte du Beaufortin, barrages de Roselend et de Saint Guérin



12 – 15 octobre

Prévention routière, révision du code de la route

28 octobre

Réunion des Présidents, Secrétaires, Trésoriers à Cruet

29 octobre

Demi-journée au Muséobar à Modane, goûter
Visite de la Rizerie

14 novembre

Spectacle : Age Tendre, au Phare à Chambéry

19 novembre

Repas d'automne à Chignin à La Table de Saint Anthelme

02 décembre

Début de la nouvelle session de cours d'informatique

12 décembre

Repas de Noël animé par Alain Music à la salle des fêtes de Randens

13 décembre

Spectacle : Mary Poppins sur Glace, à Albertville (patinoire)

Mais également

Des après-midi rencontre ont eu lieu les 2^{ème} et 4^{ème} mardi de chaque mois
Le bureau se réunit le premier mardi de chaque mois

« Solidaires au-delà des Frontières »

L'association « Les Puits de la Solidarité » se consacre à l'aide au développement et à l'autonomie des villages de brousse.

Cette association de RANDENS se rend régulièrement au Burkina Faso en Afrique de l'ouest et concentre ses actions sur les villages de SOMIAGA et KALO, situés dans le sud sahel, une région très désertique au nord du pays, à 20 km de la frontière du MALI.



La nécessité d'aider à la scolarisation des enfants s'est imposée dans un premier temps: la cantine scolaire est à la charge des parents qui n'en ont pas les moyens. Une classe regroupe parfois 110 élèves, les locaux sont vétustes ou très rudimentaires à l'extérieur. Lors de leur dernier voyage en novembre 2009, l'association a pu financer sur place l'achat de nourriture pour la cantine, de kits scolaires et distribuer de nombreux colis vestimentaires collectés en France.

L'accès à l'eau, à l'électricité, à la santé, à l'éducation, la formation motivent leurs futurs projets soumis par la population locale, car l'implication des Burkinabés est réelle et indispensable. En effet, l'association veut contribuer avant tout à l'amélioration des conditions de vie des populations défavorisées ; participer au développement durable, mais aussi à l'émancipation des villageois.

Comme l'année précédente, afin de financer ces projets et de promouvoir la démarche solidaire, différentes actions seront mises en place en 2010 dans notre région et l'association « Les Puits de la Solidarité » sera présente à des événements culturels à travers la France.



<http://puitssolidarite.free.fr>

Association

« Les Puits de la Solidarité »

Cité EDF Les Abîmes

73200 RANDENS

N° SIRET : 515 253 268 00012

Président(Hervé) 06/42/80/05/51

Herve.gazza@orange.fr

Secrétaire(Virginie) 06/68/02/28/03

Virginie68@orange.fr

Trésorière (Françoise)

Leroi.framboise@orange.fr

L'association recherche particulièrement du matériel (Scolaire, de bureau informatique et médical) ainsi que des livres, des vêtements, des jouets, des couvertures, des véhicules, des vélos, des téléphones.....

Foot

L'équipe I



Les dirigeants :

Yves Collomb (Président), Roger Maillet (Directeur Technique), Alain Bochetti (Trésorier), Denis Richard (Secrétaire Général), Marianne Guillot (Secrétaire Adjointe).

Entraîneurs USCA : Emmanuel Leclerc, Guillaume Nantas, Ludovic Vial

Educateurs : Stéphane Guérin, Bastien Michelland, Pierrick Pascual, Julien Tranchant, Ludovic Vadde, Edwin Artuso, Christophe Barrot, Raphaël Bringoud, David Collomb, Sylvain Cordel, Guillaume Dieleman, Dominique Cagneux, Eric Grosset.

Membres du Conseil d'Administration : Alain Bochetti, David Collomb, Liliane Collomb, Yves Collomb, Sylvain Cordel, Dominique Cagneux, Nathalie Cagneux, Romuald Girod, Stéphane Guérin, Marianne Guillot, Jean Pierre Jeannolin, Gilbert Laurent, Jean Michel Lauvernier, Roger Maillet, Guillaume Nantas, Eric Oliot, Denis Richard.

Licenciés :

190 licenciés au sein du club, dont 120 de moins de 18 ans.

Pour Randens : 25 licenciés toutes catégories.

Depuis juin 2007, l'USCA a été labellisée par les instances départementales, ce qui constitue un gage de qualité au niveau de l'école de foot, à travers la mise en place et l'adoption de règles, de références, d'engagements, d'une démarche pédagogique réfléchie et d'un encadrement compétent.

L'équipe féminine



Pour toutes les personnes intéressées par la pratique du football contactez les personnes suivantes :

Yves COLLOMB (04 79 36 16 16)
Roger MAILLET (04 79 36 32 45)
Denis RICHARD (06 08 69 89 15)
David COLLOMB (06 09 26 36 53)
Delphine CORDEL (06 82 17 94 26)

(d'autres infos sur le site
www.uscaiguebelle.footeo.com)

A noter : le loto du foot, le samedi 06 février, 19h30, gymnase d'Aiguebelle !

AACA (Association d'Animation du Canton d'Aiguebelle)

Carte d'adhésion 2010 (du 1^{er} janvier 2010 au 31 janvier 2011)

- individuelle : 5 €
- famille : 20 €
- association / entreprise : 20 €

L'adhésion est un acte volontaire, qui suppose toutefois le partage d'une même idée générale : la raison d'être de l'association. Pour l'AACA, il s'agit de « contribuer à un développement cohérent et harmonieux du canton, avec l'ensemble des acteurs, qui seront les bénéficiaires du changement ». Au-delà de l'acte d'adhésion, la carte vous permet d'accéder à des tarifs réduits sur : les séances de cinéma à Aiguebelle et à Epierre, les spectacles à l'Espace Malraux de Chambéry et au Dôme Théâtre d'Albertville, les forfaits de ski de certaines stations.

Les Actions et activités proposées par l'AACA

L'accueil : salariée référente Edith CRETET

- ouvert : le lundi de 14h00 à 17h00
le mardi de 9h00 à 12h00
le mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
le jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

La Famille :

o **La roul'hotte** est un lieu d'accueil enfant/parent autour du jeu. salariée référente Agnès DURAND
Pour qui ? tous les parents ou futurs parents, assistantes maternelles, adultes accompagnés d'un enfant non scolarisé.

Pourquoi ? rencontrer, échanger, partager, apprendre, découvrir... autour du jeu avec les enfant.

Où ?

Semaine impaire

A la salle polyvalente d'Aiton le mardi

A la salle de l'écomusée de st georges le jeudi

Semaine paire

A la salle Montjoie (RDC mairie) d'Epierre, le mardi

Au R.A.M. parc Rochette à Aiguebelle

On vient quand on veut et où on veut et c'est gratuit !

Quand ? de 9 h à 11 h 30 (on vient si l'ont veut, pour le temps qu'on veut)

Qui vous accueille ? 2 personnes sont là pour vous accueillir

Le+ : si vous n'avez pas de véhicule, il vous suffit d'appeler à l'AACA (04.79.36.37.27) 2 jours avant et on vient vous chercher

Actuellement nous recherchons des bénévoles pour participer à l'accueil : il suffit d'être disponible une matinée dans le mois, avoir envie d'être au contact des enfants et des personnes qui les accompagne, aimer jouer. Nous assurons une formation et un soutien tout au long de l'année durant des temps d'échange.

○ **Les conférences autour de la parentalité** salariée référente Agnès DURAND

Ces soirées sont ouvertes à tous, parents et professionnels, elles se déroulent autour de l'apport d'un conférencier et sont suivies d'un débat puis d'un temps de convivialité, qui permet aux gens de discuter entre eux. Elles sont gratuites, et se déroulent dans différentes communes du canton. Les thématiques abordées sont en liens avec la parentalité.

○ **Le Centre de Loisirs des AACaribous 4 -11 ans** salarié référent Guillaume MAGNIEN

Le centre de loisirs est ouvert toutes les périodes de vacances scolaires à la journée. Au programme, sorties, activités manuelles, sportives, culturelles, grands jeux,....

Vacances d'Hiver:

-15 février au 19 février 2010

Inscriptions le Mardi 12 janvier 2010

-22 février au 26 février

Inscriptions à partir du Lundi 1^{er} février 2010

Vacances d'été :

5 juillet au 27 août 2010

Inscriptions à partir du Lundi 21 juin 2010

Vacances de Pâques :

12 avril au 23 avril 2010

Inscriptions à partir du Lundi 29 mars 2010

Vacances de Toussaint :

25 octobre au 29 octobre 2010

Inscriptions à partir du Lundi 11 octobre 2010

Mercredi :

Le centre de loisirs est ouvert tous les mercredis à la journée ou à la demi-journée pour les enfants de 4 à 11ans. Le lieu à déterminer.

○ **L'animation jeunesse 11 - 17 ans** salariée référente Mathilde KEDRYNA

L'animatrice est disponible toute l'année pour accompagner les jeunes dans leurs projets (loisirs, culturels, professionnels,...) et elle organise des activités tout au long de l'année :

- deux rendez-vous au collège de 13h à 14h : le mardi, un temps pour monter et organiser les sorties à l'initiative des jeunes et le jeudi, une activité futsal au gymnase
- des permanences d'activités dans les salles jeunes du canton : mercredi de 14h30 à 17h30 (semaine paire à Aiguebelle, impaire à Argentine), vendredi de 17h30 à 20h (semaine paire à St Alban, impaire à Epierre)
- pendant les vacances scolaires et les samedis : programme d'activité construit avec les jeunes
- l'accompagnement à l'organisation et la réalisation de projets de jeune (avec la possibilité de s'investir pour financer ces projets) : voyage, sortie, soirée,

L'emploi et la formation : salariée référente Latitia DE MICHELI

Une professionnelle est à votre écoute pour vous accompagner dans vos démarches liées à l'emploi et à la formation les lundi et mercredi et jeudi de 14h00 à 17h00 et le mardi de 9h00 à 12h00.

Des permanences de Pôle Emploi et de la Mission Locale Jeune sont organisées dans les locaux de l'AACA.

Dispositif : Eureka

C'est un réseau de Chercheurs d'emploi et d'employeurs locaux confrontés à des difficultés de recrutement. Ce réseau repose sur :

- Un collectif de chercheurs d'emploi se réunissant toutes les semaines pour chercher activement et collectivement un emploi
- Un réseau d'employeurs locaux volontaires pour valoriser leurs secteurs d'activité et leurs métiers confrontés à un manque de personnel qualifié
- Un site internet facilitant les contacts et échanges d'information entre ses membres, chercheurs d'emploi et employeurs

Ce dispositif vient compléter l'offre de services existant pour faciliter l'emploi et s'inscrit dans un partenariat avec Pôle Emploi, la Mission Locale Jeunes, l'association AMIES et les services du Conseil Général.

La culture : salarié référent Teddy DUPIN

○ Cinébus

Des séances de cinéma sont proposées tous les lundis en alternance entre Aiguebelle et Epierre.

Programme disponible à l'AACA

○ Vendredi de la découverte

Les vendredis de la découverte organise des conférences tout au long de l'année dans les communes du canton sur des thématiques variées. Ces conférences sont gratuites. Programme disponible à l'AACA

○ 150^{ème} anniversaire du rattachement de la Savoie à la France

Cette année les bénévoles de la commission culture de l'AACA s'investissent dans le collectif d'organisation de cet événement qui se formalisera par de nombreuses manifestations culturelles tout au long de l'année sur l'ensemble des communes du canton. Un programme sera édité en début d'année 2010.

L'appui aux projets : salariée référente Ludivine ROMAND

L'AACA est un lieu ressource pour les habitants, qui trouvent sur place des informations sur les associations, les activités et les services. Ils peuvent aussi trouver un soutien pour leurs projets (ex : création d'une Association pour le maintien de l'Agriculture paysanne afin que les habitants puissent bénéficier chaque semaine d'un « Panier bio » ou issu d'une agriculture respectueuse de l'environnement et de notre santé.)

- L'AACA met à disposition des porteurs de projet, ses connaissances du territoire et des acteurs.
- L'AACA accompagne un groupe de bénévoles sur les thématiques liées au développement durable en proposant des actions tout au long de l'année.
- L'AACA est Relais Local du Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Savoie sur le site des Hurtières en terme d'actions de sensibilisation et d'information
- L'AACA initie des projets transversaux comme la fête du jeu,...

○ Groupe marche

Les promenades proposées par le groupe marche de l'AACA vous permettent de randonner en groupe de manière conviviale et de découvrir le patrimoine local. Le programme est disponible à l'AACA.

N'hésitez pas à nous contacter par téléphone au 04.79.36.37.27 ou par mail ecrire@acaiguebelle.com pour plus de renseignement. Vous pouvez aussi trouvez des informations complémentaires, comme le calendrier des manifestations cantonales, sur notre site internet www.aacaiguebelle.com.

Too Cooleur

L'association TOO COOLEUR est une association qui a son siège social à St Pierre d'Albigny. Cette association propose des stages de danse et de percussions Africaines sur toute la Savoie. Elle sensibilise à la culture africaine, à ses rythmes....



Après avoir organisé des stages de danses l'année dernière au fort d'Aiton, elle propose cette année des cours de percussions ouverts à tous petits et grands, une activité pour se défouler et découvrir le continent Africain !

Dates : 22/01, 5/02, 19/03 ,2/04, 30/04, 14/05, 28/05, 11/05

Horaires : adultes : 18h45 à 20h45
enfants : 17h30 à 18h30

Lieu : Fort d'Aiton, restaurant

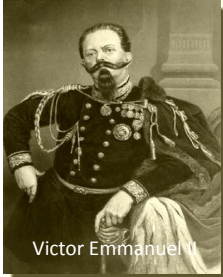
Contenu : découverte et initiation des percussions du Sénégal : doum doum, sabar, tama, djembé; apprentissage des rythmes traditionnels.

Intervenants : Lamine N'DIAYE, intervenant musical au sein de l'association Too Cooleur

Renseignements et inscriptions au 06.88.86.88.35

150ème anniversaire du rattachement

Petit Rappel historique :



Victor Emmanuel II

En remerciement de l'aide militaire apportée au royaume du Piémont contre l'Autriche, le roi du Piémont-Sardaigne, Victor Emmanuel II, cède à Napoléon III Nice et la Savoie, par la signature du traité de Turin le 24 mars 1860.



Napoléon III

Pages de signature du traité



https://pasteur.diplomatie.gouv.fr/editorial/archives/dossiers/grand_traites/presentation.htm

Les populations des deux contrées se prononcent massivement en faveur de leur rattachement à la France par plébiscite les 23 et 24 avril 1860, puisque 136 566 personnes l'ont approuvé, sur les 137 189 votants qui se sont exprimés.

Ce rattachement, fêté dans la liesse générale, allait changer le devenir de la Savoie, tout en réunifiant un peuple partageant « de grandes affinités de race, de langage et de mœurs » (sic affiche annonçant le référendum par Victor Emmanuel II le 1^{er} avril 1860 – archives départementales de la Savoie)

Plaque de marbre rappelant la proclamation des résultats du plébiscite dans la salle solennelle du palais de justice de Chambéry



HABITANTS DE LA MAURIENNE

La ville de Nice a voté son annexion à la France par une majorité de **6810 OUI** sur 7000 votants inscrits. Les malades et les infirmes seuls n'ont pu exprimer leur ardent désir d'être français, et par conséquent personne ne s'est abstenu.

C'est un éclatant exemple qui nous est donné. Vous ne voudrez pas moins faire que les Nicois ; vous ne voudrez pas être moins français qu'eux ; vous ne voudrez pas surtout paraître moins dignes qu'eux de l'être, car dans chacune de nos poitrines bat un cœur français. Que pas un de vous donc ne soit absent du scrutin en ce jour solennel, et que l'urne réponde par autant de **OUI** que vous êtes d'électeurs.

Vous ne vous démentirez pas aux yeux de l'Europe ; il y va de l'intérêt de la Savoie et plus encore de son honneur.

**VIVE LA FRANCE !
VIVE L'EMPEREUR !**

Le COMITÉ français de St. Jean-de-Maurienne.

RICHARD, avocat ; **FAY**, avocat ; **SEITIER**, avocat ; **BONNET**, procureur ; **BONNIVARD**, notaire ; **DESCHAMPS**, procureur ; **LAYMOND**, procureur ; **GUILLE**, procureur.

St. Jean-de-Maurienne. — Imp. VILLARD.

FÊTE DE L'ANNEXION DE LA SAVOIE A LA FRANCE

La Junte municipale de Chambéry porte à la connaissance des habitants de la ville les dispositions qui ont été arrêtées tant pour la remise officielle de la Savoie à la France que pour la célébration de cet événement important :

A onze heures et demie, M. le sénateur Laity, commissaire extraordinaire de l'Empereur, et M. le chevalier Bianchi de Castagné, commissaire extraordinaire pour Sa Majesté le Roi de Sardaigne, accompagnés de MM. les Gouverneurs de Chambéry et d'Annecy et des deux Préfets désignés pour les Départements de la Savoie et de la Haute-Savoie, se rendront de l'hôtel de M. Laity, rue du faubourg Montmélian, au Château. La haie sera formée par les troupes de la garnison.

A midi et quart, après la signature de l'acte de remise du pays et l'installation des deux Préfets, cent et un coups de boîte annonceront l'accomplissement de cet acte solennel. Le drapeau français sera arboré au Château.

A midi et demi, les Fonctionnaires et les Corps constitués seront reçus par M. le sénateur Laity, à qui ils seront présentés, pour Chambéry, par M. Dieu, préfet du département de la Savoie, et pour Annecy, par M. Lerauvillat, préfet du département de la Haute-Savoie.

A deux heures, M. le sénateur Laity se rendra au Palais-de-Justice, pour y recevoir la prestation de serment des Membres de la Cour d'Appel.

A deux heures trois quarts, tous les Fonctionnaires et Corps constitués se réuniront au Château, pour se rendre de là à la Cathédrale, où sera chanté, à trois heures, un *Te Deum* solennel.

A quatre heures aura lieu, au nouveau Champ-de-Mars, si le temps le permet, la revue des Troupes, suivie du défilé devant les Autorités.

A six heures, toutes les Autorités supérieures civiles et militaires et les personnes notables du pays assisteront au dîner qui leur sera offert par M. le Commissaire extraordinaire de l'Empereur.

Le soir, il y aura illumination complète des édifices publics, des promenades et des principales places de la ville.

Dimanche prochain aura lieu le complément de la fête de l'annexion ; le programme en sera ultérieurement publié.

La Junte municipale invite instamment tous les habitants à s'associer à cette manifestation éclatante de la joie et de la reconnaissance publiques en pavoisant leurs maisons de drapeaux et en illuminant leurs fenêtres.

CHERS CONCITOYENS,

La Junte ne doute pas que, dans cette circonstance solennelle, où tout un peuple retrouve sa nationalité, vous ne vous unissiez à l'Administration municipale pour célébrer dignement un événement si important dans l'histoire de notre ville, et dont le désir était depuis longtemps dans notre cœur à tous.

VIVE L'EMPEREUR ! VIVE L'IMPÉRATRICE ! VIVE LE PRINCE IMPÉRIAL !

Chambéry, le 14 juin 1860.

Les Membres la Junte :

L. MARTIN. — J. DE VILLE. — T. CHAPPERON. — F. GRUAT.

Chambéry. — Imprimerie de Puthod fils, au Verney.



Cet évènement allait bien évidemment apporter quelques changements, au niveau économique par exemple : création de la Chambre de Commerce à Chambéry le 05 octobre 1860, formation des chambres consultatives d'agriculture de la Savoie (composées des arrondissements de Chambéry, Albertville et St Jean de Maurienne) le 30 avril 1861, ou encore la création de comices agricoles (Chambéry, St Jean de Maurienne, Albertville, Pont de Beauvoisin, Moutiers, Aix) qui vont œuvrer à l'amélioration de la race bovine dès 1861. Les coopératives rassemblent les petites exploitations qui produisent principalement du blé, sarrasin, méteil, chanvre, pommes de terres et vigne (Mondeuse, Persan, Roussette de Savoie).



Au niveau administratif, la Savoie et la Haute Savoie deviennent les départements n° 87 et 88.

Timbre à l'effigie de Victor Emmanuel II, Roi du Piémont-Sardaigne, 1853



Dans la vie courante, des changements également, comme par exemple le changement de timbre postal.

« Cette lettre a été postée 3 mois après la cession de la Savoie à la France. Les timbres à l'effigie de Napoléon III étaient bien en service depuis le 14 juin. Mais les cachets oblitérants se faisaient toujours attendre. Aussi les postiers utilisaient encore le "Rhombo" sarde pour oblitérer le timbre ainsi que le cachet à date précisant la levée de 4 heures du soir ("4 S"). »

(source : le site histoirepostale.net propriété de Roland Goutay et Didier Lebout).





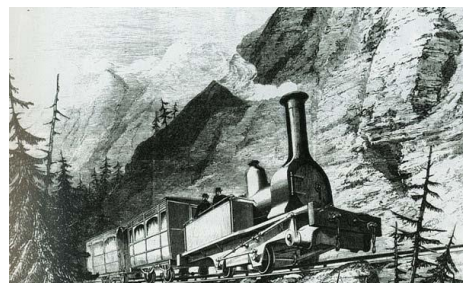
En Maurienne, le désenclavement de la vallée avait débuté en 1857, avec les travaux de percement du tunnel ferroviaire du Mont Cenis. La ligne entre Aix les Bains et St Jean de Maurienne est achevée en 1856, mais son raccordement au réseau français ne se fera qu'en 1871.



Le passage du Mont Cenis par les diligences, avant le tunnel



L'entrée du tunnel, côté français



St Jean de Maurienne en 1860

(gravure extraite de « St Jean de Maurienne et son canton, Mémoire en images » de P. Dompnier)

3 471 habitants en 1858

9 186 habitants en 2006





Randens en 1860



On manque d'archives au niveau municipal, mais l'Abbé J.G. Michelland, curé de Randens établit, dans son Histoire de la Paroisse de Randens et de la Collégiale, une topographie de la commune en 1900, et on peut imaginer que le village ressemblait beaucoup à cette vision quarante ans plus tôt :

« A l'entrée de la Maurienne, tout près de la ville d'Aiguebelle dont il n'est séparé que par un pont, se déploie gracieusement le village principal de la commune de Randens qu'arrose l'Arc et que ravage parfois le torrent des Combes (Vorgerey). Dans un site agréable, avec ses maisons bien entretenues, sa belle église aux vastes proportions que domine un clocher à flèche élancée, l'étranger le prend souvent pour la ville d'Aiguebelle. Il est désigné sous le nom de Franchise, en souvenir sans doute du lieu de refuge que constituait l'enceinte de l'ancienne Collégiale de Sainte-Catherine.

A 325 mètres d'altitude, il compte 59 maisons, 69 ménages et à peu près 300 habitants.

Dix hameaux plus ou moins écartés en dépendent :

- 1. Le Chaix, sur la route d'Aiton, à 15 minutes de l'église, 325 mètres d'altitude, 12 maisons, 12 ménages et 58 habitants,*
- 2. La Fabrique, à 8 minutes de l'église, 340 mètres d'altitude, 11 maisons, 13 ménages et 59 habitants,*
- 3. Les Mottes, à 7 minutes de l'église, 335 mètres d'altitude, 1 maison, 1 ménage et 5 habitants,*
- 4. La Maladière, ainsi appelée de l'ancien hôpital Saint Lazare, à 1 kilomètre de l'église, 330 mètres d'altitude, 9 maisons, 9 ménages et 29 habitants,*
- 5. Le Bouchet, formé de quatre groupes de maisons, à 2 kilomètres de l'église, 350 mètres d'altitude, 31 maisons, 31 ménages et 134 habitants.*

Ces hameaux situés dans la plaine ont environ 500 habitants. Les suivants s'échelonnent sur le versant de la montagne:

- 6. Le Replat, à 30 minutes de l'église, 480 mètres d'altitude, 4 maisons, 4 ménages et 19 habitants,*



7. *Les Côtes d'En-bas, à 30 minutes de l'église, 450 mètres d'altitude, 6 maisons, 6 ménages et 30 habitants,*
8. *Les Côtes d'En-haut, à 45 minutes de l'église, 600 mètres d'altitude, 9 maisons, 9 ménages et 34 habitants,*
9. *Montfort, à une heure de l'église, 800 mètres d'altitude, 20 maisons, 20 ménages et 90 habitants,*
10. *Moutarde, à une heure 1/4 de l'église, 850 mètres d'altitude, 5 maisons, 5 ménages et 20 habitants.*

Sur le chemin de Moutarde, au sommet de Côte d'Or, sont les celliers de Coisse, habités peu de temps, mais assez souvent visités quand la récolte de la vigne est abondante.

Deux chalets aux Mollies à 3 heures de l'église, sont parfois habités tout l'hiver pour faire manger sur place le fourrage ramassé en été. Ces chalets confinent la grande montagne des Mollies, propriété de la commune de Randens. Elle est présentement donnée en bail à ferme au sieur Servoz Augustin de Montsapey, pour le prix annuel de 800 frs. Les autres chalets sont disséminés sur les flancs de la montagne. »



L'école de Montfort, reconstruite « en dur » en 1891

Certains hameaux étaient donc très peuplés, comme par exemple celui de Montfort, qui bénéficia de l'ouverture d'une école en 1860.



Le Bouchet était devenu une plaine fertile, grâce à l'endiguement de l'Arc (dès 1820) et l'atterrissement qui s'en suivit ; les fermes produisaient essentiellement du froment, maïs, tabac, et pommes de terre.



Le centre-village avait vu son cimetière déplacé vers son emplacement actuel. L'école que l'on connaît n'était pas encore construite, et afin de pallier au manque de logements et de salles de classes, il fut décidé, en 1863, de les créer dans le presbytère (cf. *extrait du cahier des délibérations de 1863 ci-après*).



Maison d'école

L'an mil huit cent soixante trois et le cinq novembre, le conseil municipal de la commune réuni en session au lieu ordinaire de ses séances et cinq personnes les soussignés, M. le Maire expose les faits suivants :

La commune est dépourvue de Maisons d'Ecoles, et de logements soit pour les Instituteurs soit pour les Institutrices. Les cours primaires ont lieu dans des maisons particulières qui ne sont nullement appropriées à leur destination provisoire.

La commune ne peut pas il est vrai à cause de la pénurie de ses ressources financières faire construire une maison spéciale pour les Ecoles ; mais, il est possible avec quelques

réparations et moyennant la cession de quelques pièces du presbytère, cession à laquelle M. le Curé consent, de faire des logements convenables pour les Instituteurs et l'Institutrice communale, logements voisins des salles d'Ecole, tout en réservant une salle pour la mairie, toutes ces pièces devant être indépendantes des appartements qui restent à la disposition de M. le Curé.

Et la commune aurait ainsi l'avantage d'avoir tous les services dans le même local.

M. l'Inspecteur des Etudes primaires, et M. Revel architecte auquel ce projet a été soumis l'approuvent complètement.

Le Conseil après avoir examiné et réfléchi sur cette proposition de M. le Maire,



Considérant que les locaux affectés actuellement à l'usage des écoles et des Instituteurs sont impropres à ce service et offrent de grandes inconvénients,

Considérant que les propriétaires mêmes de ces locaux désirent un changement de situation et que les baux contractés avec eux peuvent être facilement résiliés sans dommages pour la commune,

Considérant qu'il ne peut qu'y avoir avantage à ce que la Mairie, les Ecoles, et les logements d'instituteurs se trouvent dans la même maison,

Considérant qu'il y a possibilité de l'avis de M. Revel et de M. l'Inspecteur des Etudes, à ce que ce but soit atteint,

Délibère :

M. l'architecte Revel sera invité à dresser le plan et devis des réparations et changements à introduire dans le presbytère afin de l'approprier à ses nouvelles destinations.

Les fonds nécessaires à ces réparations seront pris sur les fonds communaux disponibles et s'il y a lieu sur le prix d'une forêt communale lieu dit à la Porte dont on demanderait la mise aux enchères, et sur une subvention que l'on solliciterait du Gouvernement dans la bienveillance duquel on espère, en considération surtout du mauvais état des ressources communales, et des sacrifices que la commune a été obligée de s'imposer.

Ainsi délibéré, les an et jour que dessus, tous ont signé.



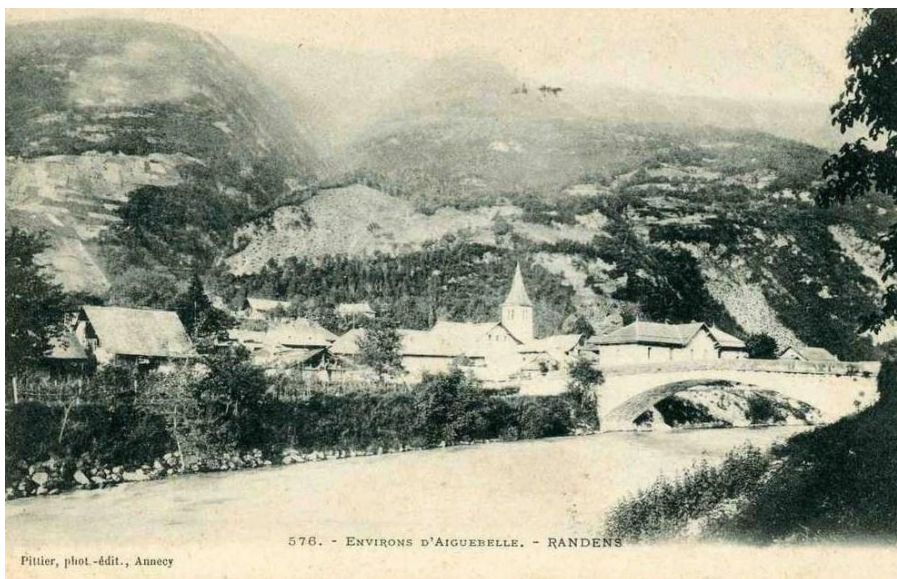
Mobilier de l'Instituteur

L'An mil huit cent soixante trois et le dix novembre, le conseil municipal réuni aux personnes les soussignés. M. le Maire donne connaissance de la circulaire de M. le Préfet en date du 20 octobre 1863, accompagnée d'un rapport de M. le Ministre de l'Instruction publique, sur la nécessité d'acquérir un mobilier communal destiné à l'Instituteur.

L'acquisition de ce mobilier s'élève à la somme de six cent francs et l'Etat concourt pour la moitié de cette dépense.

Le Conseil considérant l'excellence de la mesure proposée vote une somme de trois cents francs dans ce but.

Extrait du cahier des délibérations de la commune en 1863.



En raison de l'accroissement des tâches administratives, les horaires d'ouverture au public du secrétariat seront modifiés à compter du 1^{er} février 2010, pour faciliter l'organisation du travail de la secrétaire de mairie.

Nouveaux horaires : lundi : 8h30 – 12h00
 Mardi : 8h30 – 12h00
 Vendredi : 8h30 – 12h00 et 13h00 – 18h30

Recensement Militaire

Il est obligatoire pour les jeunes gens et les jeunes filles, entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant.

Il s'effectue à la mairie du domicile.

Les intéressés doivent se munir d'une carte d'identité et du livret de famille des parents.

Une attestation de recensement leur sera délivrée.

Carte d'identité

Documents à fournir pour son établissement :

- 2 photos d'identité aux nouvelles normes ISO/TEC,
- l'ancienne carte ou un certificat de perte ou de vol (si l'ancienne carte n'est pas restituée, se munir d'un timbre fiscal de 25€ et d'un document avec photo),
- une copie intégrale de l'acte de naissance,
- un justificatif de domicile de moins de trois mois.

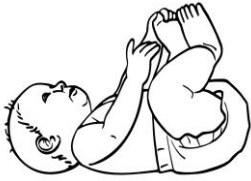
Pour une enfant mineur, en plus des pièces ci-dessus, fournir l'acte de naissance ainsi que la carte d'identité du parent déposant la demande. En cas de divorce, produire le jugement précisant l'autorité parentale.

La présence du demandeur est indispensable.

Passeport biométrique

Depuis le 14 mai 2009, les demandes de passeports doivent être effectuées dans les mairies suivantes :

- Aix les Bains
- Albens
- Albertville
- Bourg Saint Maurice
- Chambéry
- Cognin
- La Motte Servolex
- La Ravoire
- Modane
- Montmélian
- Moutiers
- Pont de Beauvoisin
- Saint Alban Leysse
- Saint Jean de Maurienne
- Saint Pierre d'Albigny
- Ugine
- Yenne



Naissances

24 janvier 2009	Nicolas DEYMONNAZ	Chambéry
28 janvier 2009	Aymerick MARTORANA	Chambéry
12 février 2009	Julie ROBERT	St Jean de Maurienne
18 février 2009	Macéo MARTIN-CARRE	Albertville
28 février 2009	Alexis MELLAN	Albertville
04 mars 2009	Romane et Maélys BESANCON-MILLOT	Albertville
05 avril 2009	Amandine BOUVARD	Chambéry
21 juin 2009	Arthur ROUTIN	Chambéry
25 juin 2009	Maëly JOVET	Chambéry
04 juillet 2009	Zia TAILLEBOSQ	Albertville
04 juillet 2009	Eloan ANGELIN	St Jean de Maurienne
21 juillet 2009	Axel SIMON	St Jean de Maurienne
21 août 2009	Mattéo PARDIN	Albertville
17 septembre 2009	Justin GAENG	Albertville

Mariages

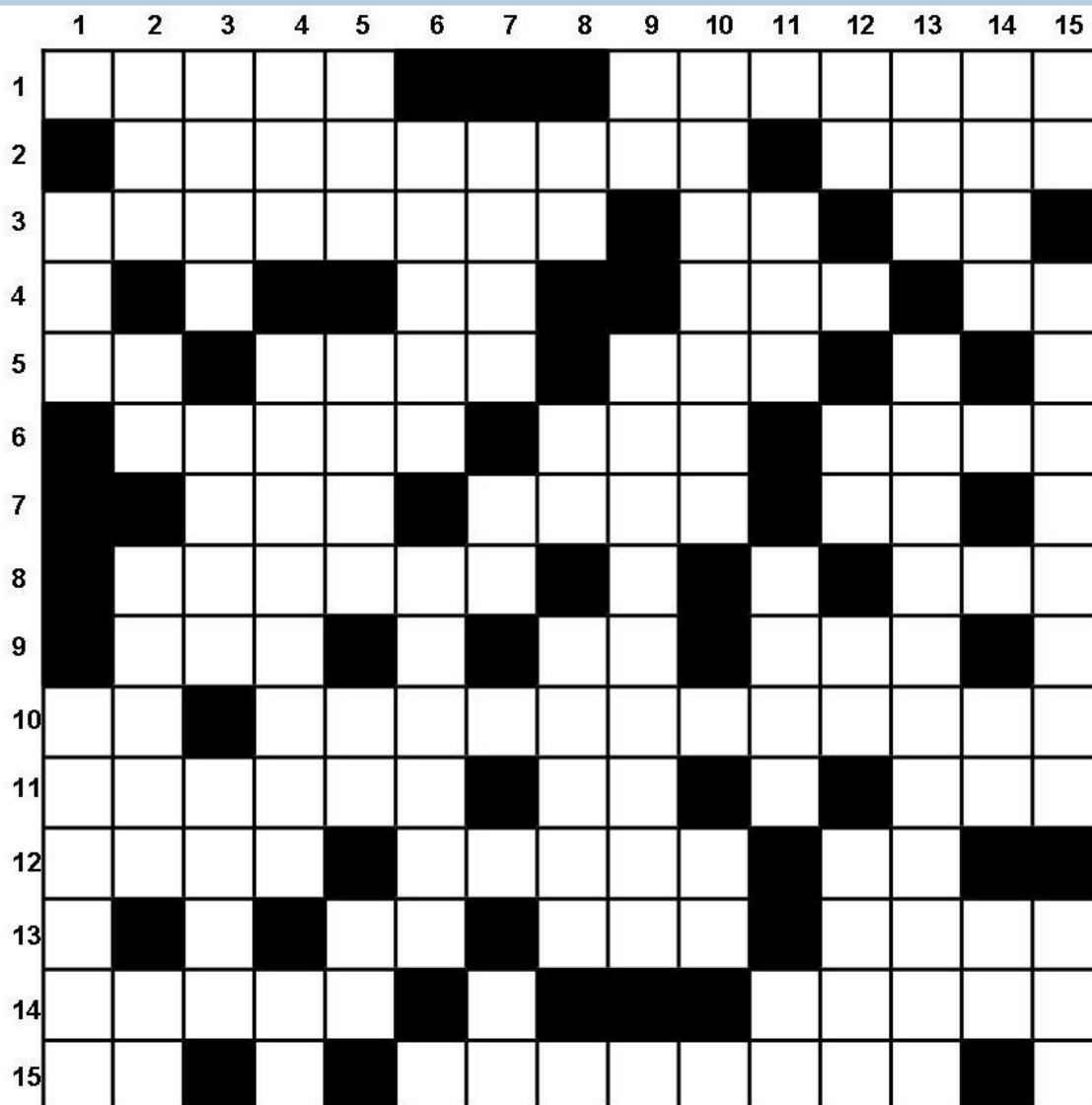


02 mai 2009	Pascal Robert COMBET et Sabine Marie Henriette COURTAILLAC
11 juillet 2009	Laetitia TRANCHANT et Matthias Wilhems VO DINH
18 juillet 2009	Caroline Isabelle Virginie COULOMBE et Nicolas Louis Georges GAUTHIER
05 septembre 2009	André Raymond BERGER et Anne-Sophie Marcelle Jeanine JOLY



Décès

05 janvier 2009	Gilberte Anne Louise PRISCAL, née FOUCHARD	Chambéry
11 février 2009	Edmond Pierre François PERONNON	St Pierre d'Albigny
21 mai 2009	Michel Henri SERVANT	Randens
26 juin 2009	René Noël BRUNIER	Chambéry
20 juillet 2009	François Pierre CORDEL	Chambéry
29 juillet 2009	Charlotte Aimée BERLIOUX, veuve FLORIO	St Pierre d'Albigny
11 septembre 2009	Jean Maurice Roger RENARD	Albertville
04 décembre 2009	Michel Georges DELACQUIS	Chambéry



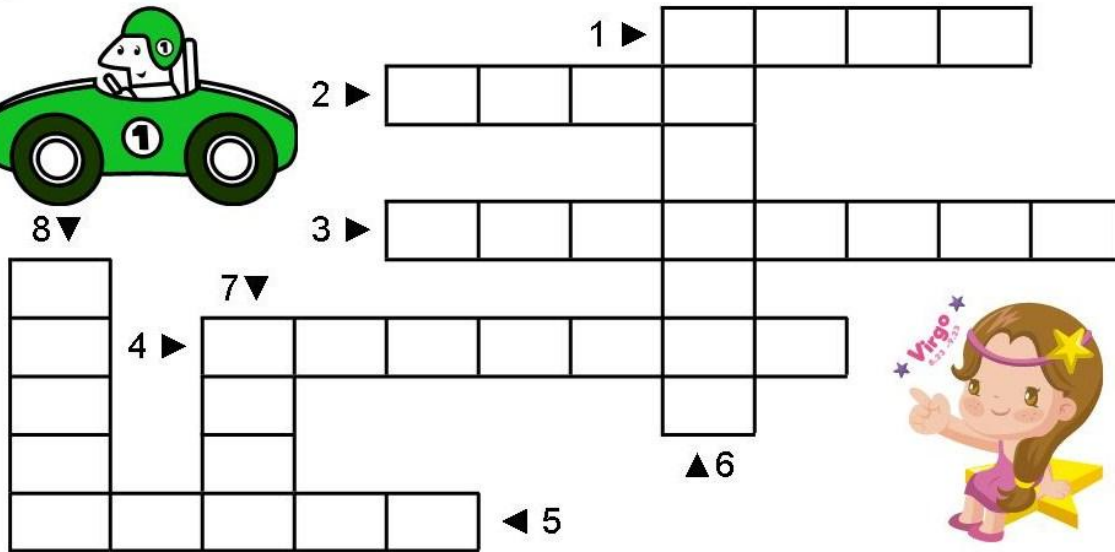
HORizontalement

1. Poisson d'eau douce. Essence séculaire à Randens -**2.** Place réhabilité en 1992. Celle de 1748 fut terrible ! -**3.** Ruisseau du coin. Unité de pression. Démonstratif -**4.** L'or des chimistes. Pousse les pieds dans l'eau. Etat Major -**5.** Le ton est donné ! Sa fourrure habille un fameux pied. D'Egée ou d'ailleurs -**6.** Sur la gauche, en montant à Motte. Son réseau commence à s'étendre dans la commune à partir de 1905. Le *monchu* le cherche encore ! -**7.** Les Argonautes y jouent. Pluriel qui a du goût. Entendu jadis -**8.** Elles protègent Randens en cas de déluge. La gabelle l'imposait -**9.** Poème lyrique. Remplaçant du vinyle. Jeu de cartes créé en 1971 -**10.** A le. Habitante bien de chez nous ! -**11.** Couvert d'étain une nouvelle fois. Id est. Comme des vers ! -**12.** Lotissement construit sur un ancien cône de déjection. U.S.C.A., Aix-Maurienne-Savoie-Basket, Foyer Rural... le pratiquent. Petit cube à lancer -**13.** Meitnérium. Quand elle l'est bien, on dit qu'elle est noble. Entité -**14.** Exploité aux Durnières jusqu'en 1905. La faire, c'est bouder ! (patois) -**15.** En les. Sorte de roseau que l'on peut rencontrer au bord de l'Arc.

VERTICALEMENT

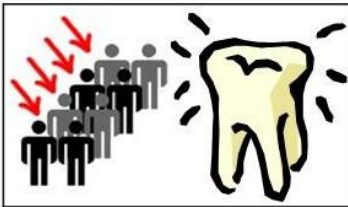
1. Son battement peut être tentant. On peut l'entendre aux abords de l'Ecole de Musique -**2.** Checkpoint Alpha permettait d'y accéder depuis l'Est. Actinium. A une facilité naturelle. Cité bretonne engloutie -**3.** Marche sans but. Opération militaire. Adverbe quantitatif -**4.** Fondateur de la République Populaire de Chine. Nous a mouillé les pieds en 2002 ! Pronom personnel -**5.** Ecole Nationale de Commerce. Ce n'est pas grave ! Le matin. De nouveau (patois) -**6.** Notre Dame des Champs y a élu domicile. Prénom -**7.** Chance. Belle carte. Possessif -**8.** Est outre-Manche. Possédé. Se plait dans la boue (patois) -**9.** Termine une missive. Hameau alimenté en eau potable à partir de 1939 -**10.** L'hôpital situé à La Maladière les accueillait. Pronom -**11.** On le siffle ou on le chantonne. Alpage (patois). Platine -**12.** Technetium. Entre si et ré. Encore un peu d'anglais : non ? Au vin blanc ou avec la polente, quel délice ! -**13.** Les frères Brunier commencèrent à le dompter en 1820. Un lotissement s'y est implanté récemment -**14.** Parfois ardente. Souvent artistique. Liaison -**15.** Voyelles. Dite « montagne à gruyère ». C'est l'histoire d'un...

pour les enfants



- 1 - Passage entre Aiguebelle et Randens
- 2 - Fête de décembre
- 3 - Monument situé sur la place du village
- 4 - Nom de notre village

- 5 - On y apprend beaucoup
- 6 - Très vieil arbre situé près de l'église
- 7 - Maire de Randens
- 8 - Fête du village



- Maman, comment on fait pour chercher un mot dans le dictionnaire ?
- C'est simple, par exemple pour mangue tu regardes à « M... »
- et pour épinards, je regarde à « j'aime pas » ?

